

Les Polonais à Grenoble et en France

Ewa BOGALSKA-MARTIN *

La première installation collective des immigrés polonais à La Mure remonte aux années 1921-22. Militaires et réfugiés viendront ensuite en 1940. Ils alimenteront les mouvements de la résistance. Au gré des événements en Pologne, d'autres groupes viendront... Les derniers signalés relèvent du "phénomène de nouveau vagabondage" favorisé par les accords de Schengen.

Il est impossible d'évoquer l'histoire et l'état actuel de l'immigration polonaise en France et à Grenoble sans parler de leurs origines et en particulier sans parler de *la Grande immigration* qui arrive en France après la défaite de l'insurrection dite *de Novembre* en 1830, puis celle dite *Petite*, qui arrive après une autre défaite, celle de l'insurrection *de Janvier* 1863. Bien décrites dans les travaux des historiens polonais et français (1), ces deux immigrations ont fait s'établir en France environ dix mille Polonais. Une partie d'entre eux quittera la France par la suite. Il vivent essentiellement à Paris.

L'immigration politique

La première vague d'immigration polonaise en France, organisée, est donc une immigration politique. Grenoble et sa région semblent ne pas être très concernées par cette vague d'immigration.

La Grande et *la Petite immigration* correspondent donc aux premiers mouvements d'immigration politique de masse. Elles étaient orientées vers la France pays ami, pays d'accueil, et terre d'asile. Des travaux signalent par ailleurs que, depuis le XIII^e siècle déjà, dans les universités françaises, étudiaient de nombreux Polonais.

Selon W. Sladkowski (2), et d'après les documents de l'époque, en 1891, on dénombre environ six mille Polonais en France. Ils sont 3500 à Paris, et 2500 en province, en particulier à Lyon, Marseille, Nice, Montpellier et Troyes. Ils se réunissent dans une organisation politique — L'Union Nationale des Polonais en France — dotée de ses propres maisons d'éditions, de bibliothèques, d'écoles et d'autres centres culturels. Ainsi les premiers Polonais à Grenoble sont

* *Maître de conférences en sociologie, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, Université Grenoble II*

arrivés pour poursuivre leurs études, notamment à l'École de Médecine.

Les sources que nous avons à notre disposition montrent que cette immigration fut composée de personnes célibataires et souvent sans profession, ce qui laisse supposer un statut d'étudiant, mais il est possible qu'une partie d'entre eux travaille déjà comme ouvriers. Nous pouvons avoir l'impression que l'immigration polonaise qui vivait en province était plus intégrée, car à Paris nombreux sont les nouveaux arrivants qualifiés de *gens de passage*. Nous savons que certains d'entre eux, étudiants ou en route pour le Brésil, ou parfois de retour d'une immigration non-réussie, vivaient dans la misère (3). À cette époque, comme aujourd'hui, la réussite des immigrants polonais dépend de leur talent et de leur capacité à entreprendre. Certains parviennent à s'enrichir, mais dans l'ensemble, la communauté polonaise, à l'exception de l'aristocratie riche et cosmopolite, reste très modeste et vit dans de mauvaises conditions. La solitude et le manque de ressources qui touchaient aussi bien les artistes (situations dramatiques vécues par Chopin, ou par Norwid – poète – très connu), que la petite noblesse, rendait les immigrés polonais très dépendants des liens de solidarité communautaire qui, à la fin du siècle, ne suffirent plus à faire face aux besoins grandissants des compatriotes.

L'immigration économique

Le début de l'immigration économique vers la France doit être relié à l'initiative prise en 1907 par Theodule Havette propriétaire agricole en Lorraine. Il fut contacté par deux Polonais, J. Stapinski, membre d'un mouvement paysan en Galicie (Pologne), et Skolyszewski, membre de l'Association des Immigrés Polonais à Paris. Ils organisent ensemble le premier déplacement collectif d'ouvriers agricoles en France. Ainsi, en 1908, arrive à Nancy le premier groupe de Polonais (ils sont originaires de la région de Lvov et de celle de Cracovie, les plus touchées par la misère du milieu paysan). Ils seront employés comme ouvriers agricoles en Meurthe-et-Moselle.

En 1909, trois agences d'immigration seront établies, à Nancy, Dijon et Paris. Un an plus tard, environ dix mille ouvriers agricoles polonais sont établis dans les départements de l'Est de la France. Une partie d'entre eux séjournera en France deux à trois ans, puis retournera en Pologne. À la même époque arrivent les premiers mineurs polonais, qui quittent leurs emplois

dans les mines d'Allemagne (en 1908, ils sont environ cinq cent mille en Allemagne), où ils subissent une très forte acculturation due à la politique du *Kulturkampf*. Ils vont se regrouper dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, notamment à Barlin et Douai. Il semble que, juste avant le début de la première guerre, il y avait en France entre dix-huit et vingt mille Polonais, dont la moitié à Paris. Ils s'agit essentiellement d'immigrants d'origine paysanne, qui arrivent en France après un séjour plus ou moins long dans l'Ouest de l'Allemagne. Dans l'ensemble, ils parlent toujours polonais et cultivent leur foi catholique en fondant des églises polonaises. Par la suite, après la première guerre mondiale, une importante immigration polonaise arrivera en France. Ceci se fera en lien avec le manque de main d'œuvre dans l'industrie française après les efforts de guerre.

Malgré les signatures d'accords et de conventions, on estime que les Polonais sont payés environ 20 % de moins que leurs compagnons français, ils ne bénéficient pas, non-plus de couverture maladie et des droits sociaux auxquels normalement ils devaient prétendre. En outre, leur participation aux grèves entraînait le rapatriement immédiat en Pologne et certains auteurs estiment qu'environ 140 000 Polonais ont été renvoyés en Pologne pour des raisons politiques (4). A la même époque environ 80 000 à 100 000 Polonais sont arrivés de l'Allemagne (5). L'immigration polonaise de cette époque se concentre dans les régions industrielles du charbonnage et de la métallurgie. Dans les années trente, dans les 15 départements du Nord étaient concentrés 53 % des immigrants polonais. Ils représentaient 25% de tous les mineurs employés en France et 58 % des mineurs étrangers.

La première vague d'installation collective des immigrés polonais dans la région grenobloise, à la Mure, remonte aux années 1921-22. Leur arrivée reste liée à cette forme d'immigration économique qui consiste à déplacer vers la France les Polonais qui travaillent déjà en Allemagne. En 1930, ils sont 324 mineurs de la Compagnie des Mines de la Mure, mais leur nombre diminue. En 1960, ils sont seulement 33, pour n'être plus que 2 en 1978 (6). La communauté polonaise fonctionne selon la même logique que les communautés de Lorraine ou de la région de Lille. Les familles polonaises restent très soudées. Elles seront dotées d'une école polonaise dirigée pendant des années par madame Maliszewska. Elles observent leurs fêtes et gardent les coutumes polonaises. L'école po-

lonaise de la Mure fermera ses portes dans les années 80.

Selon la convention signée entre la France et la Pologne en 1919, les écoles polonaises sont financées par le Ministère Polonais des Affaires Etrangères. Cette règle changera seulement en 1963, quand le Ministère de l'Éducation Nationale français prendra en charge cet enseignement. En 1939, il existait 285 écoles polonaises en France et 166 classes d'enseignement fréquentées par 28 141 élèves.

L'armée polonaise et les réfugiés en France

Selon les accords signés entre le Premier ministre français Daladier et le général Sikorski le 4 janvier 1940, une partie de l'armée polonaise qui a pu en septembre 1939 quitter la Pologne, à travers la Roumanie et la Bulgarie, arrive en France et forme l'Armée Polonaise. En juin 1940, elle compte 80 326 personnes, dont 30 326 sont évacuées de Pologne et 50 000 originaires de l'immigration polonaise en France. Cette armée va combattre aux côtés des Français durant la campagne française en 1940, et 45 000 soldats et officiers polonais vont mourir sur le terrain ou dans les camps de prisonniers. Seuls 23 711 soldats polonais seront évacués en Grande-Bretagne. On estime qu'à l'issue de la deuxième guerre mondiale environ 60400 réfugiés polonais se sont définitivement installés en France.

La période de la guerre est donc marquée par l'arrivée de deux groupes de Polonais : un important groupe de militaires, et comparativement moins nombreux, un groupe de réfugiés. En septembre 1939, après la défaite de la campagne polonaise, un important groupe de réfugiés polonais arrive en France, principalement à Paris. Il s'agit de fonctionnaires de l'État polonais, d'élites culturelles et économiques. Ils arrivent en famille avec l'espoir de retourner rapidement en Pologne, pensant que la guerre sera vite finie. Après l'armistice du 22 juin 1940 et la création de la Zone libre, une partie de cette population se déplacera à Lyon et à Grenoble.

Durant la guerre, l'immigration polonaise dans le département de l'Isère s'organise autour de quatre pôles, qui dans l'ensemble, alimentent les deux réseaux de la résistance française.

Le premier pôle est constitué de réfugiés civils

polonais, en partie des étudiants polonais soutenus par la Mission Catholique Polonaise, qui poursuivent leurs études à Grenoble. Ils bénéficient d'une aide de la part du préfet de l'Isère Raoul Didkowski, dont le grand-père, Polonais, est arrivé en France en 1848. Nous pouvons lire à son égard, *qu'il défendit de son mieux les droits républicains bafoués par le nouvel État français* (8).

Le nombre d'étudiants polonais inscrits à l'Université de Grenoble augmente très vite car, s'ils sont seulement 13 dans l'année universitaire 1939-1940, ils seront 311 dans l'année 1940-1941. Dans leur grande majorité, il s'agit de jeunes militaires polonais démobilisés en France. Ils représentent le deuxième pôle d'immigration polonaise. Ainsi, à partir de l'année 1942, le nombre d'inscrits à l'université est en baisse, car nombreux seront ceux qui rejoindront l'Armée Polonaise à Londres ou qui feront partie des nombreuses unités de la résistance (9).

Le troisième pôle se compose d'élèves et de professeurs du Lycée polonais, également très actifs dans la résistance, dont 25 trouveront la mort au cours de la bataille du Vercors en juin 1944.

L'un des deux lycées polonais à l'étranger, est créé à l'initiative d'un professeur de langues slaves à la Sorbonne, Z. Lubicz-Zaleski, en 1939 à Paris. En 1940, il s'agit de le déplacer dans la Zone Libre, pour favoriser la mise en relation des Polonais en France avec l'immigration de Londres. Après une longue réflexion sur le lieu de son implantation, le choix se porte sur Villard-de-Lans. Le projet du lycée est, dès le départ, un projet de résistance qui s'articule autour de la maxime « *pour votre liberté et la nôtre* ». Au cours de l'année scolaire 1940-1941, il accueille 199 élèves (173 garçons), en 1941-1942, 192 élèves (156 garçons) et en 1942-1943, 230 élèves. Leur âge se situe entre douze et trente ans. Ce sont des militaires. Il s'agit d'enfants de réfugiés polonais dans la région, mais aussi d'enfants d'immigrants polonais d'avant-guerre. Les deux premiers directeurs du lycée, M. Zaleski et W. Godlewski seront tous les deux déportés dans les camps allemands. Le premier, arrêté en 1943 à Grenoble, torturé par la police italienne à Milan, puis livré à la Gestapo, sera déporté à Buchenwald. Le second, arrêté en 1944 sera déporté à Mathausen.

Le Lycée polonais fermera ses portes en 1946. En 1970, les anciens élèves, avec l'aide de la municipalité

de Villard-de-Lans, fondent une association qui a son siège à Villard et à Varsovie. Elle sera placée sous la présidence de Lucien Owczarek. À partir de 1976, une rue de Villard portera le nom du Lycée Polonais

Enfin, le quatrième pôle de l'immigration polonaise durant la guerre, est celui de l'ancienne immigration qui s'active et participe à l'effort de guerre et au mouvement de résistance.

Nous ne pouvons pas évoquer ici les nombreuses actions de résistance dans lesquelles la participation polonaise fut importante. Cet aspect de la présence polonaise dans la région grenobloise est bien connu. Signalons simplement qu'une des plus spectaculaires actions de la résistance réalisée à Grenoble durant la guerre — le dynamitage d'un dépôt de munitions allemandes — fut réalisée par des Polonais. Les nombreuses unités dirigées par les militaires polonais et composées soit d'anciens immigrants, soit de nouveaux réfugiés, participaient activement aux actions de sabotage. Elles ont accompagné les groupes qui cherchaient à rejoindre l'armée française ou polonaise en Angleterre, à travers l'Espagne. Une partie du réseau polonais fournissait des renseignements et, participa ainsi au débarquement. Nombreux sont ceux qui vont laisser leur vie *pour votre liberté et la nôtre*.

Après la guerre et dans les temps actuels

L'époque qui s'ouvre après la deuxième guerre mondiale change beaucoup de choses par rapport à l'immigration polonaise. Les trois premières années sont marquées par le retour d'une partie des réfugiés en Pologne, tandis que d'autres, incertains quant à l'avenir politique du pays, hésitent et choisissent soit l'Angleterre, soit, s'installent définitivement en France. Le fait que la Pologne se trouve incorporée dans le bloc communiste est vécu par les immigrés polonais comme *une fermeture des portes*. Les années 1948-1970 sont ainsi marquées par un mouvement massif de naturalisation des immigrés polonais en France. À partir de cette époque nous sommes en face d'une population d'origine polonaise (environ 1,5 million), et d'une population qui garde la nationalité polonaise (environ vingt mille). Il faudra attendre la petite libération des années 70 en Pologne, et l'arrivée au pouvoir comme premier secrétaire du Comité Central du parti communiste d'E. Gierek, ancien mineur polonais en Belgique et francophone, pour que la porte permettant les échanges entre les deux pays s'entrouvre un peu. Néan-

moins, déjà à partir de 1956, nous pouvons parler de nouveaux arrivants polonais en France. Ils sont entre trente et cinquante mille. Ils arrivent dans le cadre d'un regroupement familial ou d'un voyage touristique qui se transforme en séjour définitif. Il s'agit, en particulier, des périodes postérieures à 1956, 1968, 1981, et 1983.

Si la logique de regroupement familial caractérise l'immigration dans les années 60, après 1968 arrive en France un petit groupe d'intellectuels polonais, chassés des universités pour leur activité politique contestataire. Ils s'établiront à Paris, mais aussi en province. Ayant une bonne compréhension de la situation en Pologne, ils deviendront très actifs dans les organisations de soutien à la société polonaise en contestation, notamment, en aidant à diffuser des informations sur la situation polonaise. Sans eux, les idées de *Solidarnosc* n'auraient jamais été comprises en France et la solidarité que la société française a manifestée à cette époque à l'égard de la Pologne, n'aurait jamais pris l'ampleur que nous connaissons.

De petits groupes polonais (hommes et femmes seuls) arrivent ensuite en France dans un contexte de choix économique et/ou politique spontané ou forcé. Les voyages touristiques ou séjours d'études transformés en séjours définitifs appartiennent à ce premier cas de figure. Ils vont prendre une dimension massive (souvent familiale) après 1983, quand la Pologne vit une époque d'effondrement économique sans précédent et quand les espoirs de changement de régime, réveillés par le mouvement *Solidarnosc*, semblent disparaître. Pour comprendre le sens de cette immigration il faut rappeler, que selon la législation polonaise de l'époque, le citoyen polonais peut avoir seulement une seule nationalité. Ainsi durant des années, l'immigrant polonais qui *fuit* la Pologne, est face à un choix difficile. S'il demande la nationalité française, il ne peut plus revenir en Pologne, car là-bas, son départ est souvent interprété comme une trahison. S'il reste avec un passeport polonais, ce dernier perd sa validité et dans la mesure où le séjour dépasse le cadre légal du voyage initial, une nouvelle demande auprès des autorités polonaises devient impossible. Ainsi, très rapidement, une partie de cette immigration est, pour ainsi dire, *coincée* en France, parfois dans la situation de *sans papiers*. Le cas de nombreuses personnes qui ont choisi de rester en France sur *un coup de tête* devient rapidement dramatique. Cet état de choses changera après l'effondrement du mur de Berlin, car la nouvelle

législation polonaise prévoit la possibilité d'une double nationalité pour des ressortissants polonais vivant à l'étranger.

Ces nouvelles vagues d'immigration, composées de gens d'origines très variées, qui évoquent les raisons politiques de leur immigration, bien que souvent il s'agisse de raisons économiques, liées à la rupture économique et culturelle entre l'Europe Occidentale et Orientale, arrivent dans les années 80 et 90. Plusieurs personnes parviennent à Grenoble dans ce contexte pour poursuivre des études ou pour passer des vacances et s'installent définitivement. L'existence d'un pôle universitaire et d'un vaste réseau d'entreprises, notamment dans les nouvelles technologies, permet une rapide intégration de ces nouveaux immigrés. Après quelques années difficiles, ils se retrouveront avec l'ancienne immigration dans les associations polonaises qui fonctionnent à Grenoble telles qu' "Amitié Dauphiné Pologne" (fondée en 1990) et présidée actuellement par Mme F. le Gouic, ou "l'Amicale Polonaise" présidée par Mme E. Garcia. Pour leurs enfants et grâce aux efforts du Consulat Général de Lyon, dans les années 90, une école Polonaise ouvre ses portes à Grenoble. Elle peut accueillir les enfants qui souhaitent acquérir une maîtrise de la langue polonaise. Les associations polonaises à Grenoble participent très activement au maintien de la culture polonaise en France en organisant des expositions, des concerts et des soirées polonaises. L'essentiel de leur activité reste liée aux multiples formes d'assistance aux Polonais en Pologne, en Lithuanie ou en Ukraine et à des actions d'aide aux maisons d'enfants polonais. Elles fournissent une aide en médicaments et alimentent les bibliothèques polonaises en ouvrages en langue française. Chaque année, les universités grenobloises accueillent des étudiants polonais qui arrivent dans le cadre d'échanges inter-universitaires, boursiers de l'Etat français ou bénéficiant des bourses Temptra attribuées par la Région Rhône-Alpes. Ces échanges lient Grenoble aux villes de Lodz, Cracovie et Katowice.

Pour compléter cette vision, il faut parler également du phénomène de nouveau vagabondage ou d'errance, qui touche une partie de la jeunesse polonaise qui peut se trouver pour un temps plus ou moins long en France. Cette nouvelle forme d'immigration est favorisée par les accords de Schengen qui permettent de séjourner dans un pays, sans visa, dans la limite de trois mois. Les Travailleurs Sociaux d'une associa-

tion grenobloise de Prévention Spécialisée signalent actuellement la présence d'environ trente Polonais (hommes et femmes avec deux bébés) en situation légale ou illégale dans les rues de Grenoble. Certains se trouvent dans de graves difficultés. Une étude financée par le Conseil général de l'Isère sur les conditions de leur arrivée et sur les formes d'aide à envisager est en cours de réalisation.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que la France reste toujours un pays vers lequel se tourne l'immigrant polonais lorsqu'il quitte son pays. La ville de Grenoble et sa région ne sont pas sa destination première, mais si ses chemins l'y conduisent, enchanté par le paysage et la dimension humaine de la ville, souvent il restera. ■

Je tiens à remercier à M. J. Dwernicki qui m'a permis dans un temps très court de réunir une documentation nécessaire pour l'écriture de ce texte.

(1) BOREJSZA J.W. , *Emigracja polska po powstaniu styczniowym*. (L'immigration polonaise après l'insurrection de Janvier.) Warszawa 1966. SLADKOWSKI W. , *Emigracja polska we Francji 1871-1918*. (L'immigration polonaise en France 1871-1918), Ed. de Lublin, Lublin 1980. SLADKOWSKI W., *Polacy we Francji*. (Les Polonais en France), Ed. Polonia, Lublin 1985. GRUSZCZYNSKI J., *Spolecznosc polska we Francji 1918-1978*. (La communauté polonaise en France 1918-1978), Ed. PWN, Warsowie 1981.

(2) SLADKOWSKI W., *Polacy we Francji*. (Les Polonais en France), Ed. Polonia, Lublin 1985 Op.cit.

(3) SLADKOWSKI W. , *Emigracja polska we Francji 1871-1918*. (L'immigration polonaise en France 1871-1918), Ed. de Lublin, Lublin 1980, p.134.

(4) *Polska – Francja. Dziesiec wiekow zwiazkow politycznych, kulturalnych i gospodarczych*. (Pologne – France. Dix siècles des relations politiques, culturelles et économiques.) Ed. KiW. Warsowie 1988, 371.

(5) MAUCO G., *Les étrangers en France*. Paris 1932. Cité après : GRUSZCZYNSKI J., *Spolecznosc polska we Francji 1918-1978*. (La communauté polonaise en France 1918-1978), Ed. PWN, Warsowie 1981, p. 37.

(6) *La Mure en Matheysine. La volonté de vivre*. Ed. Université. de Grenoble 1981, p.28.

(8) LECERF J-O. *L'opposition secrète d'un préfet de l'Isère au régime de Vichy : Raoul Didkowski (août 1940-août 1943)*, Mémoire réalisé à l'Institut des Études Politiques à l'Université Grenoble 2, 1982, pp.134-135.

(9) CIOSM., *Polonais dans la résistance française pendant la deuxième guerre mondiale*. Mémoire de maîtrise, Faculté des Sciences Humaines, Ecole Normale Supérieure de Cracovie, 1998.